



La Fedil remet pour la 18e fois son Prix de l'innovation

Communiqué le 28.11.2008 par Fedil, Business Federation

Le 28 novembre 2008 a eu lieu au siège de la Fedil la cérémonie de la 18e remise du Prix de l'innovation, en présence de nombreux invités, dont notamment François Biltgen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, les membres du jury ainsi que les lauréats de la promotion 2008.

Pour la promotion 2008 du Prix de l'innovation, le jury a décidé d'attribuer six prix parmi les vingt dossiers de candidature introduits.

Le Premier prix doté de 2.500 euros a été décerné aux équipes de recherche et de développement du Goodyear Technical Center Luxembourg pour le projet « OptiGrip with Smartwear Technology », un nouveau pneu apportant une solution à la diminution des performances suscitée par l'usure des pneumatiques (au fur et à mesure de l'ablation du pneu, des nouveaux mélanges de gomme et des nouvelles rainures apparaissent, permettant de maintenir les performances en adhérence sur le mouillé et la résistance à l'aquaplaning à un niveau élevé).

Un Deuxième prix doté de 1.500 euros a été décerné à Dr Thomas Andreas du groupe Rotarex pour le projet «Sicherheitssystem zum Rund-um-Schutz von Wasserstoffspeicherbehältern» (système de sécurité pour réservoir à hydrogène).

Un second Deuxième prix a été décerné à Cératizit Luxembourg pour le projet « Pointe pour mèche à béton à gradient » s'appliquant dans le domaine de la technologie des forêts pour percer la pierre (le nouveau concept permet à la fois d'avoir une meilleure résistance à l'usure et une meilleure connexion entre la pointe en métal dur et le corps en acier, permettant ainsi une utilisation prolongée de l'outil).

Par ailleurs, le jury a décidé d'attribuer trois Prix spéciaux de 1.000 euros chacun, récompensant ainsi dans la catégorie « Design produits » le Centre de recherche ArcelorMittal à Esch-sur-Alzette pour son projet «Poutre Angelina» (un nouveau type de poutre cellulaire architecturale pour une meilleure utilisation de l'acier dans les bâtiments de bureau), dans la catégorie « Innovation dans les services » le département informatique de l'Imprimerie Centrale pour son «Publication Management System – PMS» (qui définit un répertoire de stockage contrôlé permettant l'élaboration et la mise à jour de documents provenant d'un contenu partagé), et dans la catégorie «Start-up», CodaSystem pour son projet «Shoot & Proof» (une solution technologique permettant de créer des originaux de photos numériques ayant force probante en justice).

Dans son discours précédant la proclamation des lauréats, le président de la Fedil, Robert Dennewald, a noté que la cérémonie de remise du Prix de l'innovation « s'inscrit dans un contexte économique des plus difficiles, à comparer avec la crise sidérurgique des années 80' » et que la crise sans précédent qui secoue le monde financier, produit à présent des effets de plus en plus visibles au niveau de l'économie réelle. Selon le président de la Fedil, il est donc impératif de prendre les mesures nécessaires aux niveaux international et national pour rétablir la confiance et de soutenir la relance économique. Dans ce contexte, la Fedil se félicite du paquet de mesures proposées par la Commission européenne dans son plan de relance économique. Elle reconnaît également le rôle positif et constructif que joue le gouvernement luxembourgeois dans la gestion de cette crise au niveau national.

Selon la Fedil, des mesures urgentes, afin d'éviter que la crise économique ne se transforme en crise d'emploi, s'imposent au Luxembourg. Ainsi, les instruments de maintien dans l'emploi doivent donner un maximum de flexibilité aux entreprises pour surmonter cette phase difficile. Aussi faut-il utiliser au mieux les instruments de soutien financier permettant d'assurer la liquidité des entreprises. Par ailleurs, la Fedil se félicite de la volonté du gouvernement de maintenir les investissements publics à un niveau élevé et d'augmenter les dépenses publiques pour stimuler la capacité de recherche et

d'innovation de notre économie. En augmentant l'investissement dans l'économie du savoir, le gouvernement luxembourgeois investit dans les secteurs porteurs qui pourront devenir les piliers de l'économie de demain.

Si cet effort de stimuler la recherche publique est louable, l'augmentation considérable du budget alloué nécessite cependant une meilleure gouvernance qui garantit une recherche de qualité focalisée prioritairement sur des domaines clés à retombées économiques.

Dans ce contexte, la Fedil salue les contrats de performance qui ont récemment été signés entre l'Etat et les centres de recherche publics ainsi que l'agence Luxinnovation. La signature de ces contrats par tous les acteurs du système national d'innovation est une des conséquences des conclusions du rapport de l'OCDE sur le système de la recherche et de l'innovation au Luxembourg.

Hormis l'augmentation des budgets alloués à la recherche publique, le gouvernement doit, dans le respect des règles communautaires, soutenir au mieux les efforts de recherche et d'innovation dans les entreprises, tout comme la participation de nos entreprises aux projets de R&D transnationaux. La Fedil invite le gouvernement, surtout en période de ralentissement économique, à utiliser pleinement les instruments d'aides d'Etat à sa disposition.

A ce titre, la Fedil se félicite des nouvelles mesures d'incitation financière qui visent à encourager les entreprises à soumettre des propositions de projets à des programmes spécifiques du programme-cadre européen de R&D, de l'initiative Eureka ou de l'ESA. Finalement, le président de la Fedil, Robert Dennewald, a souligné le soutien de la Fedil aux mesures prises par le gouvernement pour valoriser et protéger la propriété intellectuelle. «Dans le contexte d'une économie du savoir, le know-how de nos entreprises est la ressource la plus précieuse pour assurer la pérennité de notre économie».